

EDITO

Il en est du tourisme, de la culture et des loisirs, comme du reste des activités économiques et sociales en France ; les réformes de structure sont indispensables pour s'adapter aux évolutions de la demande et innover, maintenir et accroître le niveau de valeur ajoutée et d'emploi, éviter le gaspillage des ressources et mobiliser des financements sur de bons projets....

Promouvoir l'excellence, professionnaliser les ressources humaines, encourager l'investissement touristique et le développement de savoir-faire, faciliter la constitution d'opérateurs majeurs dans le domaine culturel et touristique... constituent quelques illustrations des démarches à entreprendre ou à conforter et évoquées au long des différentes rubriques de ce numéro de la Newsletter Ipolis.

Nous y accueillons avec plaisir Jean-Jacques Descamps, ancien ministre du Tourisme, Maire de Loches. A double titre ; à la fois parce qu'il est de ceux qui nous ont beaucoup aidé dans cette aventure de la mise en place d'un nouvel outil de partenariat entre secteur public et secteur privé à travers l'Annuaire-Guide Ipolis et parce qu'il est un spécialiste reconnu de l'organisation et du marketing touristiques. C'est pour cette dernière raison qu'il a été chargé par le Secrétaire d'Etat au Tourisme d'un rapport sur « La création d'un Pôle d'Excellence autour de la Formation, la Recherche et l'Innovation dans le Tourisme », rendu le mois dernier. Il nous en dresse les enjeux et les missions.

Xavier Bonnel, Directeur de Somival, Président du Club Export de ODIT-France et Secrétaire Général du GEFIL, inaugure une nouvelle rubrique « Gisements », qu'il animera à intervalle régulier. Il plaide aujourd'hui pour une vigoureuse relance de l'investissement touristique. Enfin Jean-Michel Puydebat propose dans « Air du temps » un décryptage de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), dans le domaine des musées.

En attendant un prochain numéro de la Newsletter faisant appel à une nouvelle présentation et qui mettra l'accent sur la vision des investisseurs et opérateurs privés.

Emmanuel GERARD
Directeur Général
Agence IPOLIS

INTERVIEW DE JEAN-JACQUES DESCAMPS, ANCIEN MINISTRE DU TOURISME, MAIRE DE LOCHES



IPOLIS : Le précédent Secrétaire d'Etat au Tourisme, Luc Châtel, vous avait confié une mission de "réflexion et de préfiguration d'un Pôle d'Excellence autour de la Formation, la Recherche et l'Innovation dans le Tourisme". Pouvez-vous nous faire part de vos trois principales conclusions ?

Jean-Jacques DESCAMPS : Il y a une très grande inéquation entre le



potentiel considérable que représente la destination France en terme d'image et de revenus pour notre économie et l'apparente inefficacité des moyens mis en oeuvre par l'Etat, les collectivités locales et les professionnels, en matière de formation et de recherche.

Les raisons de l'inéquation admise par tous entre l'offre quantitative et qualitative de professionnels formés, et la demande dans chaque métier du tourisme, tiennent essentiellement à la dispersion des ressources et des moyens mis en oeuvre, au manque de concertation et de coordination entre les professions concernées et les structures publiques et privées de formation et de recherche dans le tourisme.

Pour aboutir à l'excellence dans ce domaine, il faut donc regrouper au sein d'une structure collective de partenariat entre le public et le privé, tout ce qui devrait concourir actuellement à la réflexion et à l'échange d'expérience en matière de recherche, de formation et d'observation dans le Tourisme. Ceci est à organiser sous la forme d'un troisième pôle de compétence, aux côtés de ceux de Maison de la France consacré à la promotion sur les marchés étrangers et d'ODIT-France consacré à l'amélioration de l'offre touristique.

IPOLIS : Cela veut-il dire que le paysage des grands outils d'intervention de l'Etat en matière de tourisme, constitué au delà des Services du Ministère, par Maison de la France et Odit France, a vocation à être complété par un troisième pilier ?

Jean-Jacques DESCAMPS : Ce troisième pôle sera constitué d'apports en effectifs et moyens budgétaires provenant de diverses sources publiques et privées, avec une économie sensible de dépenses publiques et une amélioration de l'efficacité en matière de décision et de mesure des résultats. Mon rapport fait des propositions précises d'organisation de fonctionnement et de coût de ce nouvel ensemble qui se substituerait à tout ce qui existe. Ce n'est donc pas une structure de plus, mais au contraire une simplification de ce qui existe.

IPOLIS : Quelles seraient ses principales fonctions et ses partenaires et est-il toujours d'actualité avec la nomination d'un nouveau Secrétaire d'Etat Hervé Novelli ?

Jean-Jacques DESCAMPS : J'attends d'Hervé Novelli qu'il confirme sa première impression, favorable, dans l'attente de ses décisions concernant la réorganisation prévue des services de l'Etat dans son périmètre de responsabilité, au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

IPOLIS : Que peuvent en attendre les acteurs du tourisme sur les territoires ?

Jean-Jacques DESCAMPS : Les acteurs locaux du tourisme devrait être les premiers bénéficiaires de cette réorganisation, car Ils auront des interlocuteurs bien définis selon leurs préoccupations: veille technologique et quantitative, recherche fondamentale ou appliquée, formation professionnelle à tous les niveaux,...

IPOLIS : Quelle complémentarité y présentez-vous entre partenaires publics et partenaires privés du développement touristique?

Jean-Jacques DESCAMPS : Le tourisme est un agrégat de divers métiers, comme toute autre activité économique. Mais c'est globalement une activité où la France peut trouver un apport de croissance fort qui rejaillira sur chacun de ces métiers (hôtellerie, restauration, agence de voyages, événementiels à caractère culturel, sportif, .., foires et salons, etc..).



Encore faut-il bien prévoir cette évolution au plan qualitatif comme au plan quantitatif, en particulier en matière de ressources humaines; en effet, dans les métiers du tourisme, c'est la qualité de ces ressources qui assurera ou non notre compétitivité pour fidéliser notre clientèle. D'où l'importance qu'il faut donner, et que l'on ne donne pas assez, à cet aspect de la politique de l'Etat en matière de tourisme.

Mais là encore, dans ce secteur fait de beaucoup d'entreprises de toute taille et surtout orientées sur le service, l'Etat tout seul ne sait pas tout et ne peut pas tout faire. D'où la nécessité d'organiser une réflexion puis une action concertée entre les entreprises privées, les collectivités locales -très impliquées dans ce secteur- et l'Etat, pour être le plus efficace possible.

IPOLIS : Et au delà quel est votre diagnostic sur la situation actuelle de l'économie touristique française...?

Jean-Jacques DESCAMPS : La France est, historiquement, grâce à son patrimoine naturel et culturel, l'un des plus grands pays touristiques du monde.

On dit, mais à partir de statistiques qui prêtent à discussion, qu'elle est le premier en nombre de visiteurs, et qu'elle est bien placée en part de cette activité dans son PIB.

Tout ceci nous fait plaisir, mais est-ce vrai, et surtout sera-ce encore vrai dans les années à venir?

La concurrence devient mondialement très intense, dans un domaine peu rationnel du point de vue de la décision des clients potentiels et donc déjà incertain en termes de marketing.

Nous avons toujours de très bons atouts, y compris là où on s'y attendait le moins comme dans la France rurale ou industrielle. Mais nous avons le grand défaut de nous croire les meilleurs sans toujours faire l'effort de nous comparer aux autres!

Or sur le plan de la créativité, de l'accueil et du professionnalisme, on peut se poser quelques questions. Rien n'est dramatique heureusement, mais si l'on n'y prend pas garde, il est fort possible que nous ne sachions pas profiter de nos atouts, au bénéfice de nos concurrents quelque fois moins bien lotis.

Il est donc urgent que nos responsables politiques prennent conscience de tout cela. Et sans dépenser automatiquement plus d'argent public, prennent les mesures de réorganisation nécessaires pour faire du tourisme une activité de croissance, en y ajoutant la considération que les professionnels en attendent.

GISEMENTS

La nécessité d'une vigoureuse relance de l'investissement touristique en France

Le « Marketing de l'investissement touristique » devient un véritable enjeu de commerce extérieur

Chacun désormais en convient : En générant chaque année plus de 100 milliards d'euros de recettes, le tourisme est devenu à la fois un pilier de l'économie Française et un enjeu considérable pour l'équilibre de notre commerce extérieur.



L'importance stratégique des 600 millions de nuitées consommées chaque année en France par des touristes étrangers n'a notamment pas échappé aux institutions qui ont en charge la promotion des séjours touristiques dans les destinations Françaises.

Les moyens consacrés à la promotion des séjours sont très importants...

Multipliant brochures, sites Internet, présences dans les salons spécialisés, tous ensemble, de Maison de la France aux 3500 offices de tourisme classés, en passant par les 25 CRT et les 97 CDT, nos organismes officiels de tourisme consacrent chaque année plus de 500 millions d'euros à des opérations d'image et de notoriété sur les marchés étrangers. C'est-à-dire un budget de communication d'environ 100 euros par an et par lit touristique marchand auxquels il conviendrait d'ajouter les dépenses promotionnelles du secteur privé.

L'offre touristique Française est mal répartie et qualitativement décalée...

Face à la mise en place de moyens de promotion à la hauteur des ambitions de conquête, les capacités d'hébergement sont mal réparties et de moins en moins adaptées à une demande en constante évolution.

80% des équipements d'hébergement et de loisirs demeurent concentrés sur 20% du territoire national.

Le parc hôtelier à vocation spécifiquement touristique a considérablement vieilli et se transmet très difficilement d'une génération d'exploitants propriétaires à l'autre.

Portée par un montage fiscal particulièrement avantageux, la formule « résidence de tourisme » entre petit à petit dans la phase d'obsolescence de son cycle de vie : Après des années de croissance ce type d'offre est désormais très largement « surdimensionné » par rapport à la demande réelle.

Enfin, au sud et à l'ouest du pays, beaucoup de résidences secondaires, autrefois disponibles à la location se transforment, la retraite des propriétaires arrivée, en résidences principales. Ce qui pourrait entraîner à terme des capacités d'hébergements en baisse et donc des pertes de recettes touristiques significatives dans des sites à forte notoriété.

Des rééquilibrages sont nécessaires entre les moyens consacrés à la stimulation de la demande touristique et les moyens consacrés à la structuration de l'offre ...

Grâce aux efforts conjugués du secteur public et du secteur privé, en France les investissements touristiques ont certes globalement progressé au cours de ces trois dernières années mais surtout dans les secteurs déjà fortement équipés, aggravant ainsi les déséquilibres entre territoires.

La France est un fabuleux pays d'accueil pour des projets touristiques novateurs...

La France, par nature inventive, et qui dispose encore d'opportunités exceptionnelles de valorisation touristique de son patrimoine naturel et bâti, est pourtant très bien placée pour proposer à des opérateurs et à des investisseurs de talent la réalisation de projets touristiques à la fois originaux et viables qui répondent bien aux nouveaux besoins du marché.

Dans le domaine singulier du marketing de l'investissement touristique, force est de constater que notre Pays a pris un retard d'enfant gâté.

Ce retard est en effet considérable, même par rapport à des pays nettement moins développés. Ainsi le sud de la Méditerranée a su par exemple organiser avec l'aide l'Union Européenne son réseau Anima investment network qui présente clairement sur Internet (animaweb.org) les conditions d'investissement touristique dans plusieurs pays alors que la France, premier pays touristique du monde, ne communique pratiquement pas sur ce sujet.



Le Maroc a mis en place dans chaque région un centre régional pour les investissements touristiques qui fonctionne sous l'autorité du préfet de région comme un guichet unique.

Les Iles du Cap Vert ont créé la notion de « déclaration d'utilité touristique » (DUT) qui dit bien toute l'importance que le gouvernement de ce pays attache au développement du tourisme.

En France, les 12 milliards d'euros d'excédent du tourisme qui contribuent à réduire le déficit du commerce extérieur ne devraient-ils pas nous faire réfléchir davantage à l'intérêt d'une vraie politique de promotion des investissements touristiques ?

Celle-ci pourrait être aisément financée dans chaque région par un prélèvement quasi indolore sur les budgets déjà confortables de la promotion des séjours.

Ce dispositif budgétaire nouveau serait ensuite complété par l'Etat grâce aux moyens financiers et techniques d'O D I T France, UBI France et INVEST in France, dont les logiques dans ce domaine convergent bien vers la structuration d'une offre touristique mieux adaptée à une activité économique de croissance et à l'aménagement aussi efficient que durable du territoire national.

Xavier BONNEL
Directeur de SOMIVAL
Président du Club Export d'O D I T France
Secrétaire Général du GEFIL (Syndicat national de l'ingénierie loisir, culture, tourisme.)


AIR DU TEMPS

Après les monuments, le transfert des musées : un des éléments clé de la Révision Générale des Politiques Publiques au sein du ministère de la culture

Les premières mesures annoncées par la RGPP en décembre 2007 concernaient principalement au sein du Ministère de la Culture le transfert des musées nationaux dits SCN, Services à Compétences Nationales - le plus lourd système de gestion qui se puisse imaginer sans aucune autonomie possible - , parmi eux notamment les musées Picasso, Cluny et l'Orangerie à Paris, des établissements d'Ile de France comme le musée de la Renaissance d'Ecouen ou le musée des antiquités nationales de Saint-Germain en Laye, des châteaux-musées d'Ile de France comme Compiègne, Fontainebleau ou Pierrefonds, enfin quelques rares établissements de province comme le château de Pau.

4 possibilités étaient ouvertes :

- soit la transformation en Etablissements Publics autonomes,
- soit le rattachement à des établissements publics muséaux existants
- soit le rattachement à la Réunion des Musées Nationaux (musées) ou au Centre des Monuments Nationaux (châteaux-musées)
- soit enfin, le transfert à des collectivités locales.

Pas toujours effectuée dans une état d'esprit serein, cette réflexion a été menée sous la triple pression des syndicats des agents du Ministère de la Culture qui ont organisé des manifestations de protestation, des 6 présidents des grands établissements publics parisiens (Louvre, Orsay, Beaubourg, Versailles, Orsay, Quai Branly et Guimet) qui ont plaidé pour le rattachement à leurs structures selon les thématiques en jeu de certains des musées concernés, enfin de la Réunion des Musées Nationaux qui souhaite compenser la perte des grands établissements parisiens devenus autonomes par la mutualisation de la plupart des musées nationaux en jeu. 

Quelle est aujourd'hui l'analyse qu'on peut en faire ?

1/ La taille critique de la plupart des musées nationaux gérés en Services à Compétences Nationales, hormis peut être un ou deux (Picasso notamment) est insuffisante pour justifier la création d'Etablissements Publics autonomes, selon d'ailleurs une jurisprudence constante du ministère de la culture lui-même qui réserve les EPA ou EPIC aux gros établissements par leur fréquentation en particulier : plus de 500 000 visiteurs minimum.

2/ Le rattachement de certains d'entre eux à des Etablissements Publics muséaux parisiens traitant de thématiques proches voire en proximité géographique pourrait se comprendre (comme l'Orangerie avec le musée d'Orsay, ou Cluny et le Louvre peut être).

3/ Le rattachement de la plupart des établissements parisiens non concernés par les rapprochements thématiques sus-visés à la Réunion des Musées Nationaux aurait ainsi beaucoup de sens et produirait des synergies/mutualisations significatives (Thomas Grenon, directeur de la RMN a évoqué 8 millions d'euros tout à fait bienvenus en période de ressources publiques rares).

4/ Enfin la solution à encourager, car certainement la plus efficace en terme de proximité et d'efficacité : le rattachement aux Collectivités Locales. Ainsi, Ecoeuven pourrait échoir au Conseil Général du Val d'Oise, le château de Pau au Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Compiègne au Conseil Général de l'Oise ou le musée de St Germain en Laye au Conseil Général des Yvelines.

Cette dernière solution s'inspirerait du succès du transfert des monuments aux Collectivités Locales (ouvert par la loi en 2005) qui a donné quelques beaux résultats comme... le transfert du domaine de Chaumont à la Région Centre, celui du château du Haut-Koenigsbourg au Conseil Général du Bas Rhin, de l'abbaye de Jumièges au département de Seine Maritime ou du château de Châteauneuf en Auxois à la Région Bourgogne ainsi que de nombreux sites archéologiques à la Région Languedoc Roussillon, sans compter la reprise par certaines communes du château du roi René (Tarascon) ou de l'abbaye de Silvacane (la Roque d'Anthéron)... avec dès la première année des résultats de fréquentation partout en hausse.

Le récent Comité de Modernisation des Politiques Publiques du 4 avril 2008 a d'ailleurs arbitré dans ce sens en donnant la priorité à la Réunion des Musées Nationaux pour « le rattachement des musées actuellement gérés par la Direction des Musées de France... à l'exception de ceux qui seront transformés en Etablissements Publics administratifs, confiés à d'autres établissements publics existants, soit proposés en gestion, selon des modalités à définir, aux collectivités territoriales afin de permettre leur insertion complète dans le tissu touristique et culturel local ». On apprend par ailleurs au passage que la Réunion des Musées Nationaux « sera modernisée par la filialisation de certaines activités commerciales ...et qu'un rapprochement sera recherché entre la Réunion des Musées Nationaux et le Centre des Monuments Nationaux ».

La mise en place d'opérateurs efficaces en matière de tourisme culturel semble désormais une priorité au plus haut niveau de l'Etat et du Ministère de la Culture....

Jean-Michel PUYDEBAT
Directeur du Cabinet PV2D
Président de la Compagnie Partenariale
d'Ingénierie et de Projets (CPIP)



RETOUR SUR MISES A JOUR

Depuis la troisième newsletter, des mises à jour ont été effectuées concernant notamment :

o L'évolution de l'activité des acteurs cités dans la base de données, avec :

- La Fédération des Sem a annoncé officiellement son changement d'identité le 15 Avril 2008. Elle devient la FÉDÉRATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES (FEPL) et rassemble désormais les 1 117 Sociétés d'économie mixte et Sociétés publiques locales françaises.

- ODALYS a pris une participation minoritaire de 40 % dans Vacances Bleues Holding. L'accord regroupe deux entreprises positionnées sur le marché de l'hébergement touristique. Nouveaux partenaires, ODALYS et VACANCES BLEUES ont pour ambition de devenir un acteur incontournable du tourisme en France en mettant à profit leur complémentarité.

- Le Groupe FLO a ouvert fin Janvier 2008 au Jardin des Plantes à Paris, le restaurant « La Baleine ». En juillet 2007, le Groupe est devenu le concessionnaire pour les dix-huit ans à venir de tous les lieux de restauration du Jardin.

- La joint venture créée l'an dernier entre ACCOR et PIERRE & VACANCES poursuit son développement avec l'ouverture d'une dix-septième résidence ADAGIO. L'enseigne, qui cible en premier lieu les voyageurs longs séjours, dispose aujourd'hui de plus de 2 500 appartements à Paris et en région parisienne ainsi qu'à Aix en Provence, Marseille, Monaco et Rome. Les groupes P&V et Accor ont pour ambition de gérer un réseau de 50 résidences d'ici 2012 sous leur enseigne commune.

- Le Conseil Général du Puy-de-Dôme a choisi le groupe SNC-LAVALIN pour réaliser et exploiter un train électrique à crémaillère permettant d'accéder au sommet du puy de Dôme.

o Le référencement de nouveaux acteurs au sein de l'Annuaire-Guide, pour les catégories suivantes :

• les opérateurs :

➤ **Boutique de musées** : BOOKSTORMING (librairie d'art contemporain) www.bookstorming.com

➤ **Transport** : « Groupe SNC LAVALIN » (train électrique) – www.snclavalin.com

➤ **Pluriactivités** : « GROUPE GEORGES BLANC » - www.georgesblanc.com

• les promoteurs-aménageurs :

- « LOFT » (groupe spécialisé dans le montage d'opérations immobilières pour le compte de promoteurs et d'investisseurs - montage et la valorisation d'opérations de promotion immobilière de A à Z : prospection foncière adossée à un réseau national de recherche, étude de marché, étude en avant-projet architectural, montage juridique, financier, administratif et technique de l'opération, suivi et obtention du permis de construire) - www.groupe-loft.com



▪ **les acteurs financiers :**

- Les fonds d'investissement « PERMIRA » www.permira.fr et « CINVEN » www.cinven.fr

▪ **les acteurs institutionnels ressources :**

- « ASSOCIATION MUSEUM & INDUSTRIES » (regroupement des professionnels de l'économie du culturel » ayant pour objet l'étude, la réflexion, la promotion et le développement des activités liées aux produits dérivés du patrimoine artistique, culturel et éducatif, ainsi qu'aux activités commerciales des institutions et entreprises artistiques, culturelles et éducatives en général) - www.museum-industries.com

- « ASSOCIATION SCENOGRAPHES »

- « ECSITE » (regroupement des sites scientifiques à but non lucratif en Europe : centres scientifiques, des musées, des centres de découvertes pour enfants, des centres d'histoire naturelle, des zoos et aquarium, de petits centres régionaux à de vastes institutions nationales) - www.ecsite.net

- « FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES » - www.fsif.fr

- « EUROPEAN STADIUM MANAGEMENT ASSOCIATION » (1er réseau européen de managers de stades) - www.esmastadium.org

- « CENTRE D'EXPERTISE FRANCAIS POUR L'OBSERVATION DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE - CEF - O - PPP » (centre d'échanges et de réflexion entre professionnels publics et privés associés à l'exécution des services publics) - www.cefo-ppp.org

- « FORUM POUR LA GESTION DES VILLES » (aide à la gestion des collectivités territoriales, par l'information, la formation d'élus locaux, des cadres des collectivités et des entreprises, par l'échange d'expériences entre les décideurs locaux) - www.forumgestionvilles.com

▪ **l'ingénierie d'accompagnement :**

- « SOMIVAL » www.somival.fr , « STADIA CONSULTING GROUP » www.stadiaconsulting.fr

o Les modifications d'adresse : FONDATION DEXIA 1, Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - TSA 92202 - 92919 La Défense Cedex – Tél : 01 58 58 79 79 - Fax : 01 58 58 68 20 - www.fondationdexiafrance.org

Et aussi...

- CABANES DE FRANCE® recense gratuitement toutes les cabanes perchées dans les arbres - www.cabanes-de-france.com

- Le SALON R BIKE, organisé du 11 au 15 Septembre 2008 à Lyon, constituera le nouveau rendez-vous des professionnels du cycle.